

# NORMES

**A** lors on fait trempette ou on nage?... On doit envoyer le ballon de basket dans le panier à 3m ou bien on peut régler sa hauteur ? On peut ranger et sortir le matériel facilement ou bien on y met des plombs ? On n'a droit qu'à un terrain central ou bien on dispose de terrains en travers?... On peut courir sur la piste l'hiver et sur le terrain aussi?... Aie-Aie-Aie, ça commence mal, on va pas être d'accord ! Selon la conception que l'on a du sport et des apprentissages inhérents, mais c'est vrai aussi pour les pratiques artistiques, donc du type de besoins à satisfaire, on ne va pas concevoir le même équipement. On se souvient de ces débats à propos des murs d'escalade où il y avait trop de prises pour les « bons », on avait beau leur dire qu'ils n'étaient pas obligés de toutes les utiliser. Si tu veux que ton premier de cordée arrive en haut, plutôt que trop vite en bas, faut soigner l'écart des prises. D'où des normes afin de constituer les références pour tous et toutes, sauf que... Si la norme c'est comme ça, y a plus rien à dire ! Si la fonction de la norme c'est de prescrire, et de la prescription à l'injonction il n'y a qu'un pas, vite franchi, d'autant que souvent la norme sous-entend une notion de pouvoir. Alors, hors norme tu deviens vite déviant-e, à la marge, ignoré-e voire persécuté-e. C'est énorme, non ?

Hé bien tant pis ! La liberté c'est la marge dit un certain, et qui dit liberté évoque créativité. Prenons la linguistique, on voit bien que les normes d'usage ne cessent d'évoluer intégrant de nouveaux mots dans le vocabulaire. Si le repère commun a une fonction pour que tous et toutes s'y reconnaissent, ne confondons pas norme et normalisant, appauvrissant : ce qui constitue un repère initial, doit pouvoir s'élargir pour devenir une référence intégratrice et disponible au changement.

Certes, les normes techniques de construction constituent un référentiel institutionnel obligé. Encore que, on voit bien aujourd'hui, avec les progrès de la technologie, comment un projet

initial peut se transformer avec le temps et devenir compatible avec l'inenvisageable a priori : exemple de constructions conçues pour être transformées en fonction de besoins autres que ceux pour lesquels ils étaient prévus au départ. Au nom de normes toutes puissantes, arrêtées une fois pour toutes, ne confondons pas les coûts avec les besoins à satisfaire. La norme, peut-on dire, c'est la règle. En sport on connaît : les joueurs et les joueuses ne cessent de jouer avec, pour en utiliser toutes les ressources y compris celles qui vont amener à leur amélioration. Permettant de jouer ensemble son utilisation exige son respect et préfigure son dépassement.

.....

« Ne confondons pas norme et normalisant. »

.....

La norme de la circulation c'est le code de la route : l'utiliser n'est pas l'appliquer, encore qu'aujourd'hui les normes sécuritaires qui viennent le compléter rendent illégales les tolérances d'antan et l'on constate alors un glissement de la norme organisatrice et facilitante à la norme accusatrice de déviance au dogme.

Pour ce qui nous concerne, en EPS, nous sommes contraint-es, puisque nous sommes à la marge de l'ordre dominant : la pratique fédérale de « bon niveau », de jouer non conforme pour satisfaire aux exigences d'apprentissage, ou au moins faire admettre des normes modulables adaptées aux différents niveaux et différents utilisateurs.

Les normes doivent devenir alors des référentiels évolutifs correspondant à un temps « T » aux différents besoins exprimés au même moment. ♦ [Jean-Pierre Lepoix](#)